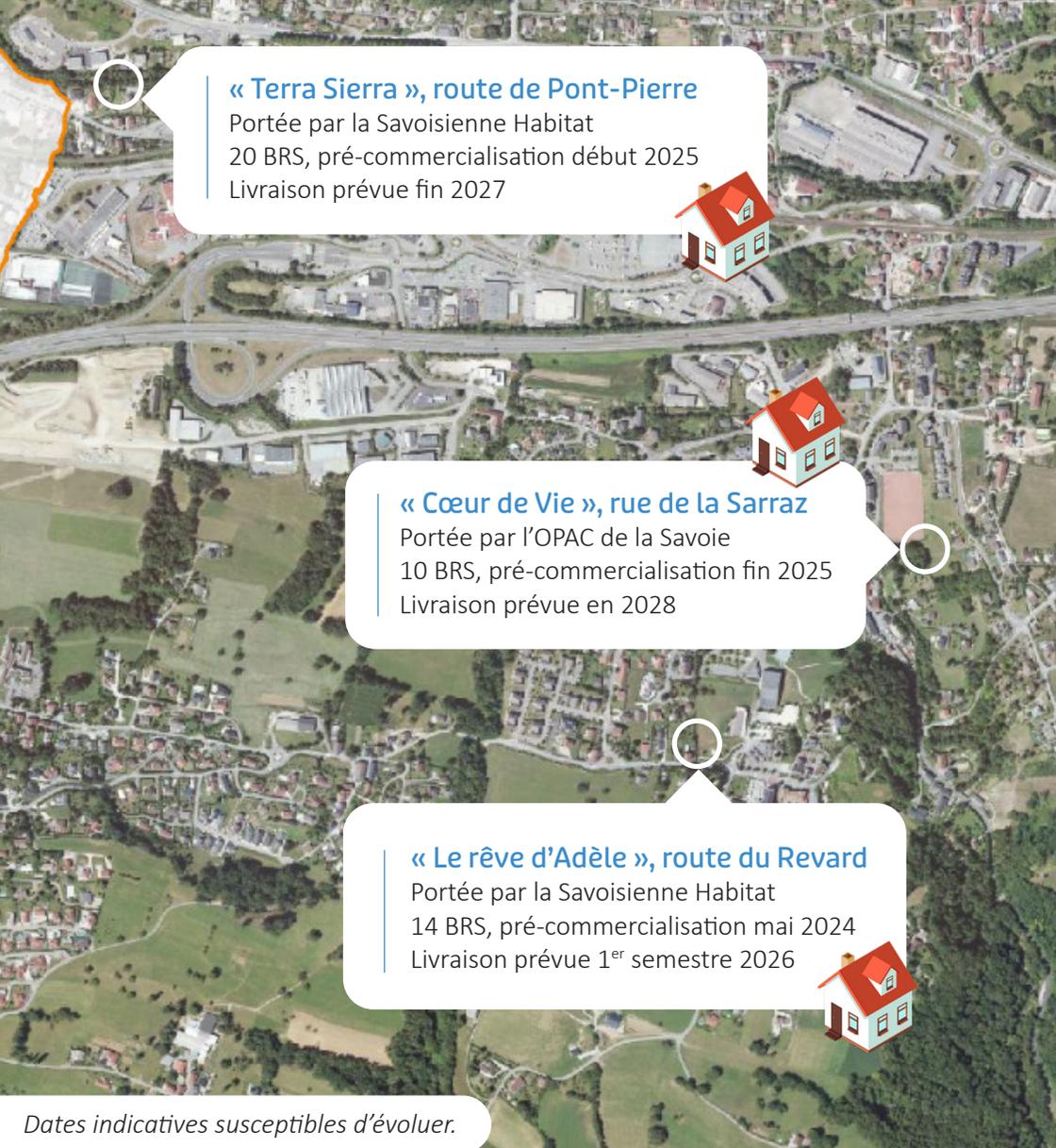




🌊 Au total, ces 4 prochaines années, **44 logements en BRS** seront proposés à Grésy-sur-Aix via 3 opérations immobilières :



« Terra Sierra », route de Pont-Pierre

Portée par la Savoissienne Habitat
20 BRS, pré-commercialisation début 2025
Livraison prévue fin 2027



« Cœur de Vie », rue de la Sarraz

Portée par l'OPAC de la Savoie
10 BRS, pré-commercialisation fin 2025
Livraison prévue en 2028



« Le rêve d'Adèle », route du Revard

Portée par la Savoissienne Habitat
14 BRS, pré-commercialisation mai 2024
Livraison prévue 1^{er} semestre 2026



Dates indicatives susceptibles d'évoluer.



La Commune vous informe !

Primo-accédants : la Commune vous aide à devenir propriétaire et vivre à Grésy-sur-Aix grâce au BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS) !

RÉUNION D'INFORMATION

Pour en savoir plus sur le BRS, les modalités ou toutes questions liées à cette mesure :

🌊 **LE MERCREDI 5 JUIN À 19H00**
SALLE POLYVALENTE DE GRÉSY-SUR-AIX
SOUS LA MAIRIE

CONTACTER LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX

1, place de la Mairie
BP 15 - 73100 Grésy-Sur-Aix
☎ 04 79 34 80 50 ✉ accueil@gresy-sur-aix.fr

+ D'INFOS

[gresysuraix](https://www.facebook.com/gresysuraix)
www.gresy-sur-aix.fr



Pour maîtriser sa politique urbaine, la Commune de Grésy-sur-Aix déploie une stratégie qui se fonde sur deux piliers :

- **DÉVELOPPER** en priorité le bas de la Commune, là où se situent les mobilités douces, les réseaux et les infrastructures,
- **FREINER** dans le temps, voire refuser, des constructions sur les autres secteurs.

Pour ce faire, de nombreuses actions concrètes sont d'ores et déjà **intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**.

En parallèle, nous développons **les mobilités douces et pour préserver notre ruralité, la Zone Agricole Protégée sera étendue** pour couvrir 41% de la surface communale sans oublier les autres surfaces agricoles ou naturelles.

Si la Commune souhaite construire des logements, c'est aussi pour **faire face à une crise sans précédent et ainsi répondre à la demande** légitime de nombreux citoyens qui souhaitent pouvoir se loger dignement.

Nous voulons aussi construire des logements qui permettent, **en priorité, aux Grésyliens et Grésyliennes de continuer de se loger dans leur commune de cœur, de pouvoir devenir propriétaire et y fonder une famille**. Si possible à un prix en dessous du marché avec la même qualité de construction.

En effet, il est de plus en plus difficile pour nos jeunes (célibataires, en couple avec ou sans enfants), par exemple, de pouvoir se loger sur notre Commune en raison de l'explosion des prix du foncier. Leur situation ne le permet pas et ils sont donc obligés de trouver ailleurs et plus loin un logement moins cher renforçant leur précarité.

Tels sont les objectifs que nous portons et menons grâce à notre politique urbaine maîtrisée et grâce au « Bail Réel Solidaire ».

UN LOGEMENT EN « BAIL RÉEL SOLIDAIRE » (BRS), C'EST QUOI ?

Ce sont des logements construits par des opérateurs sociaux qui sont proposés à l'acquisition à un prix inférieur d'environ 30% par rapport au prix du marché.

Comment ? Le BRS, permet de dissocier le prix du foncier, de plus en plus cher, du prix d'acquisition du bien. Ainsi, le foncier est remboursé par le biais d'une redevance mensuelle.

Pour + d'infos sur le BRS, scannez ce QR Code !



QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

Le BRS est réservé à des ménages sous conditions de ressources pour l'acquisition de leur résidence principale uniquement.



En avant-première et pour une durée de 3 mois, nous garantissons à l'attention des Grésyliennes et Grésyliens une pré-commercialisation :

- **primo-accédant ou famille monoparentale,**
- **personnes originaires, vivant ou travaillant à Grésy-sur-Aix,**
- **T3 et plus réservés aux familles avec enfants.**

Votre dossier doit être envoyé au bailleur social porteur de l'opération qui l'analysera et proposera les potentiels acquéreurs à une commission ad-hoc en lien avec la Commune.

Pour toutes les Grésyliennes et tous les Grésyliens, l'accession classique reste possible et encouragée.

CONTACT



Une question, un renseignement ?

N'hésitez pas à contacter l'opérateur social porteur du projet.